

Avec l'arrivée des beaux jours et la remontée de la température de l'eau entre 12°C et 15°C, il est temps de remettre en route votre piscine !

Suivez quelques étapes clés :

1. **Isoler, ouvrir et contrôler l'état du filtre.** Dans le cas d'un filtre à sable, changer le sable et le gravier (tous les 5 ans) ou bien procéder à son détartrage en versant dans l'eau du filtre la quantité voulue de **BIO-UV FILTRE CLEAN** :

- Ø du filtre de 500 à 600 mm : 1 bidon de 5L
- Ø du filtre de 650 à 750 mm : 1 bidon ½ de 5L
- Ø du filtre de 750 à 1000 mm : 2 bidons de 5L

Laisser agir 24h puis envoyer à l'égout (min 3 mn) lors de la remise en service de la filtration.

2. **Isoler et purger le réacteur BIO-UV** puis en sortir chaque gaine quartz, les nettoyer extérieurement avec une solution acide si nécessaire et les remonter. Changer chaque joint d'étanchéité et chaque lampe si le nombre d'heures est atteint (3 ans pour une piscine utilisée que l'été, 1 an ½ pour une piscine intérieure). Pour les modèles avec électrolyse (O'Clear®), sortir la cellule, vérifier la présence de tartre et la détartrer si besoin avec une solution acide.

3. Remonter la sonde pH sur la canalisation.

4. **Préparer la filtration** (serrage des unions, couvercle pompe, ouverture vannes, fermeture by-pass du réacteur UV, ...).

5. Retirer les protections hivernales (bâche, flotteurs, bouchons, ...).

Si le bassin avait été vidé partiellement pour la mise hors gel, réajuster le niveau d'eau

6. **Mettre en route la filtration.** S'assurer qu'il n'y a pas de fuites.

7. Brosser les parois, le fond de la piscine et nettoyer les skimmers.

8. **Mesurer le taux de sel** pour les modèles avec électrolyse (O'Clear®) et en rajouter pour avoir minimum 0,5 g/L (ex : 1 sac de 25 kg / 50 m³) puis s'assurer qu'il est bien dissous avant la remise en route du boîtier.

9. **Mesurer le TAC** (alcalinité de l'eau). Il ne doit pas être inférieur à 100 mg/L (ou 10°F). Si besoin, le remonter avec du **BIO-UV TAC+**.

10. **Mesurer et ajuster manuellement le pH à 7,2.**

11. En cas d'eau dure (TH supérieur à 25°F ou 250 mg/L), ajouter **BIO-UV ANTI-CALCAIRE** en début et milieu de saison.

12. **Effectuer un traitement choc (ETAPE 1) avec filtration en route 24h/24, pH à 7,2 :** verser devant les refoulements la dose de **BIO-UV CHOC** correspondant au volume de votre piscine 2 litres / 10 m³).

13. **Remettre en route les équipements BIO-UV** (réacteur UV, boîtier Combipool[®], pompe Tempo, régulation pH et boîtier O'Clear) après s'être assuré que les bidons de produits **BIO-UV OXYGÈNE RÉMANENT** et **BIO-UV pH Minus** ne sont pas vides, les crépines et tuyaux d'injection raccordés, tuyaux santoprene en place.

ATTENTION : ne pas faire fonctionner ni regarder une lampe UV hors du réacteur (rayons UV-C)

14. **Vérifier les programmations des différents boîtiers (Combipool[®], pH, Tempo, O'Clear) :** heure, heure départ, durée d'injection, niveau de production, fréquence d'inversion... Faire une calibration de la sonde pH, la changer si nécessaire (durée de vie moyenne entre 2 et 5 ans).

15. Brosser régulièrement l'intérieur de la piscine puis 1 jour ou 2 après le traitement choc, faire un contre-lavage de filtre pour envoyer les impuretés à l'égout. Réajuster la durée de filtration à la température de l'eau.

16. Pour les piscines équipées de filtre à sable, il est souhaitable d'utiliser régulièrement **BIO-UV CLEAR** afin d'optimiser la finesse et la qualité de filtration, ce qui facilitera l'efficacité des traitements.

17. **Effectuer le traitement anti-algues préventif (ETAPE 2)** 1 semaine après **BIO-UV CHOC** (inutile avec l'électrolyse) : verser lentement et directement dans les skimmers **BIO-UV ALGICIDE SPECIAL** (1 L / 10 m³).

Quelques conseils...

1. Afin d'optimiser la durée de vie des lampes UV, de votre pompe de filtration et de votre cellule d'électrolyse, il est vivement recommandé de ne **filtrer qu'une seule fois par jour (ne pas faire plusieurs arrêt/marche/jour)** et ne pas fonctionner production à fond (10) sur le boîtier électrolyse
2. **Faire un lavage de filtre dès que le manomètre indique le colmatage (zone rouge)**
3. En cours de saison, en cas d'apparition d'algues, refaire comme indiqué ci-dessus, un **traitement curatif avec le BIO-UV CHOC, et une semaine après le traitement préventif avec BIO-UV ALGICIDE SPECIAL** (sauf électrolyse).
4. **EN COMPLEMENT DU TRAITEMENT ANTI-ALGUES, IL EST POSSIBLE D'EFFECTUER UN TRAITEMENT AVEC BIO-UV BOOST, à raison de 1 kg / 50 m³.**

Bonne baignade !

